**Concours ATS**

**Compte-rendu de la réunion avec le jury**

**19 octobre 2023**

La réunion du concours ATS s’est tenue le jeudi 19 octobre 2023 à l’ENSEA (en mode hybride). Étaient présents MM. Cavaillès et Dumas, qui dirigent le concours respectivement pour l’inspection générale et l’ENSEA, ainsi que les coordonnateurs des épreuves et des collègues de l’UPS, l’UPSTI et UPLS. Le coordonnateur de l’épreuve de français est toujours F.-X. Hervouët.

 Comme les années précédentes, les notes de l’écrit de français ne sont pas renormalisées : les notes qu’obtiennent les étudiants sont directement celles attribuées à leur copie lors de la correction. (Ce n’est pas le cas des autres disciplines.)

 M. Hervouët n’a pas présenté de bilan. De mon côté, j’ai fait connaître le sentiment général de satisfaction chez les collègues et remercié le jury d’avoir pris en compte nos discussions des années précédentes. En effet, le texte à résumer a semblé de longueur et de difficulté bien calibrée pour nos étudiants d’ATS, et il ne présentait pas les pièges ou difficultés de culture générale de certaines anciennes sessions. Quant au sujet de dissertation, lui aussi était accessible à des étudiants bien préparés, car sa problématisation ne posait pas de difficulté insurmontable.

 La discussion a permis d’apporter quelques réponses aux questions transmises par les collègues : 1) M. Hervouët confirme qu’il n’est pas formellement attendu que chaque œuvre soit évoquée dans chaque paragraphe de la dissertation, mais au moins dans chaque partie. 2) Il précise que, malgré l’insistance du rapport de cette année sur l’orthographe lexicale, celle-ci n’est pas davantage prise en compte que les années précédentes : le jury est scrupuleux sur la syntaxe, et il regarde l’orthographe lexicale dans l’exercice du résumé ; en revanche il accorde assez peu d’importance à l’orthographe dans la dissertation. 3) Enfin, M. Hervouët ne note aucune baisse générale du niveau des candidats.

Pour l’UPLS,

David Roulier